



COMMUNIQUE

Miel urbain : Saint-Etienne Métropole et la Ville de Saint-Etienne agissent pour la préservation de la biodiversité.

Dans le cadre de sa démarche de développement durable, Saint-Etienne Métropole met en œuvre des actions concrètes de préservation de la biodiversité sous toutes ses formes. A ce titre, la Métropole soutient l'activité apicole du territoire par la promotion du rôle de l'abeille en tant que pollinisateur et vecteur de sensibilisation des enjeux de biodiversité et de nature urbaine.

Grâce à l'installation de six ruchers au Crêt de la Fay et à la Maison de la Nature dans le quartier de la Cotonne, 52 kgs de miel « zéro pesticide » ont été récoltés à Saint-Etienne en 2017.

Cette action est le fruit d'un travail partenarial entre Saint-Etienne Métropole, la Ville de Saint-Etienne, GRDF, le syndicat départemental d'apiculture de la Loire et la Frapna 42.

La récolte de 52 kgs a été conditionnée localement en 400 pots de 125 grammes qui ont été remis aux participants du Forum Plan Climat 2017 ainsi qu'aux maires des 53 communes de Saint-Etienne Métropole.

La collecte du miel de Saint-Etienne ne sera pas mise en vente.

Le miel, indicateur de biodiversité urbaine !

Grâce aux analyses des miels et pollens qu'ils contiennent, on peut mettre en évidence l'évolution de la flore urbaine. De véritables « bulletins de santé » de l'environnement peuvent alors être établis avec précision.

Les résultats des premières analyses effectuées sur la récolte de miel issu des six ruchers témoignent de la diversité des miels de Saint-Etienne. Riches en pollens de différentes espèces d'arbres, ils sont typiques des miels urbains. Cette étude conforte l'arbre comme un élément majeur des l'environnement urbain.

CONTACT PRESSE

Jean-Pierre Chapuis
04 77 49 98 19